

Aujourd'hui le rapport de l'Inspection du Travail qui résulte de l'enquête réalisée à la suite du suicide de Brigitte est **IMPLACABLE** pour les dirigeants de la Poste :  
La responsabilité de la Poste est engagée sur le fait de ne pas avoir sécurisé l'accès aux fenêtres du 4ème étage du site alors qu'à cet endroit il y avait déjà eu trois tentatives de suicide.  
Faute professionnelle de l'employeur : Pas de visite auprès du Médecin du Travail alors que cela est obligatoire quand un arrêt de travail est au moins égal à 21 jours.  
Et, point essentiel, dans son rapport l'Inspection du Travail considère que dans le Centre « ... Il n'est pas fait mention du risque psychosocial sous l'angle de l'organisation du Travail et de l'impact humain des réorganisations malgré l'analyse du médecin du travail qui mentionne des risques organisationnels et un risque psychosocial lié aux réorganisations. »  
Les conclusions de ce rapport sont transmises au Parquet, la suspicion « d'homicide involontaire » étant formulées à l'encontre de la Poste.

De cette approche nous avons une confirmation, malheureusement, de nos analyses : la gestion de la Poste au service du profit conduit, par les réorganisations permanentes, les suppressions d'effectifs, à générer de graves difficultés pour la santé physique et psychique du personnel, à un développement sans précédent de la souffrance au travail. La Poste est aujourd'hui dans la spirale de France Télécom avec les conséquences irréparables que nous connaissons. Aussi nous devons partout, localement, systématiquement écrire aux Dirigeants, à l'Inspection du Travail, au Médecin de prévention, aux médias par communiqué de presse, soulever les questions de stress au travail lors des CHSCT, établir des comptes rendus, rédiger des tracts, pétitions, rendre visible le danger pour la santé des agents. Ainsi si des faits irréparables se produisent ils ne pourront pas dire « on ne pouvait pas prévoir », et ils devront rendre des comptes devant la justice.  
Et, avec d'autres syndicats nous demandons la reconnaissance du suicide de Brigitte comme accident du travail.

## **HALTE AUX REORGANISATIONS PERMANENTES ET AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS TOUS LES SERVICES**

### **HARCELEMENT ET SANCTIONS SONT LEUR METHODE DE MANAGEMENT, CELA SUFFIT**

*Faut il se rappeler de ce facteur ayant subi une sanction administrative et disciplinaire pour avoir distribué dans sa tournée médicaments, tabac, denrées alimentaires au service des usagers ou encore de ces élus réclamant le maintien du service public postal en milieu rural, eux aussi ignorés et bafoués*

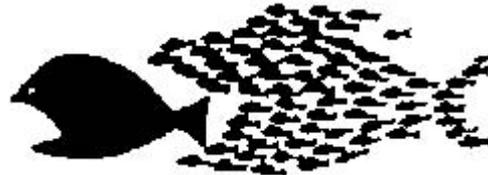
**ASSEZ DE LEUR CYNISME**

**ASSEZ DE LEUR MEPRIS**

## **NOS VIES VALENT MIEUX QUE LEUR PROFIT**

### **POSTIERS, ELUS , USAGERS**

**C'EST TOUS  
ENSEMBLE  
QU'IL FAUT LUTTER**



**ABONNEMENT GRATUIT DE 3 MOIS AU COMBAT SYNDICALISTE, MENSUEL DE LA CNT**

NOM : ..... PRÉNOM : ..... SECTEUR D'ACTIVITÉ : .....  
ADRESSE : ..... TÉL (Mail) : .....  
Coupon à retourner à : CNT-29, BP31507 - 29105 Quimper cedex